

# 29 HAUSSMANN EURO RENDEMENT

## Rapport mensuel



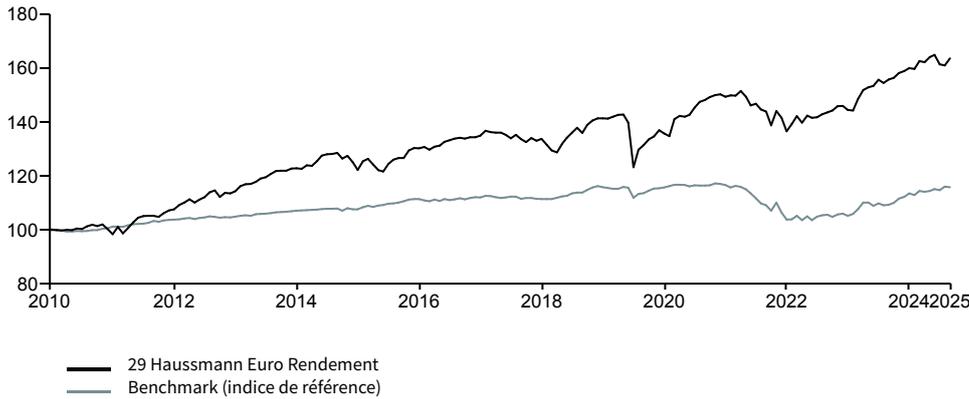
### OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif, sur une durée minimum de placement recommandée supérieure à 5 ans, de procurer une performance nette de frais supérieure à l'indicateur €STR +2% pour la part C et à l'indicateur €STR +2.5% pour la part I. Afin de réaliser cet objectif, le Fonds s'exposera sur les marchés internationaux de taux et d'actions. Cette gestion est mise en oeuvre de façon discrétionnaire au sein de l'OPCVM. La sélection des valeurs conjugue à la fois recherche de performance financière et prise en compte des enjeux de développement durable. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance.

### HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

#### GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



### PERFORMANCES

| Performances cumulées | 1 mois | 3 mois | Depuis le début de l'année | 1 an   | 3 ans* | 5 ans* | Depuis lancement * |
|-----------------------|--------|--------|----------------------------|--------|--------|--------|--------------------|
| <b>Fonds</b>          | 1,63%  | -0,79% | 0,85%                      | 5,03%  | 4,38%  | 4,47%  | 3,41%              |
| <b>Benchmark</b>      | -0,15% | 0,61%  | 1,51%                      | 5,99%  | 2,02%  | 0,38%  | 1,01%              |
| <b>Ecart</b>          | 1,78%  | -1,40% | -0,66%                     | -0,96% | 2,35%  | 4,09%  | 2,40%              |

| Performances calendaires | 2024  | 2023  | 2022    | 2021   | 2020   |
|--------------------------|-------|-------|---------|--------|--------|
| <b>Fonds</b>             | 6,82% | 8,64% | -7,70%  | 6,44%  | -0,27% |
| <b>Benchmark</b>         | 3,65% | 6,24% | -10,62% | -0,68% | 1,34%  |
| <b>Ecart</b>             | 3,17% | 2,40% | 2,92%   | 7,11%  | -1,61% |

| Performances calendaires | 2019   | 2018   | 2017  | 2016  | 2015   |
|--------------------------|--------|--------|-------|-------|--------|
| <b>Fonds</b>             | 10,77% | -5,35% | 3,95% | 5,32% | 0,41%  |
| <b>Benchmark</b>         | 2,94%  | -0,22% | 0,84% | 2,51% | 0,97%  |
| <b>Ecart</b>             | 7,83%  | -5,13% | 3,11% | 2,81% | -0,56% |

\* Performance annualisée

Source : Société Générale Investment Solutions France

### DONNÉES DE RISQUE

|                  | Volatilité |       |       | Perte maximum | Période de recouvrement (mois) |
|------------------|------------|-------|-------|---------------|--------------------------------|
|                  | 1 an       | 3 ans | 5 ans |               |                                |
| <b>Fonds</b>     | 3,68%      | 5,49% | 5,19% | -18,70%       | 12                             |
| <b>Benchmark</b> | 2,46%      | 4,42% | 3,76% | -             | -                              |

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque actions, Risque taux

## MAI 2025

|                                |            |
|--------------------------------|------------|
| <b>PART CAPITALISATION EUR</b> | <b>VL</b>  |
| FR0010902726                   | 1636,20    |
| <b>Actifs nets</b>             | 1358,84 M€ |

#### Indicateur synthétique de risque ISR



#### SFDR

Art 8

#### Minimum d'investissement durable

20%

#### Date de lancement

17 septembre 2010

#### Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

#### Société de gestion

SG IS (France)

#### Nom du gérant

Valéry Nkake

#### Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

#### Type d'investisseur

Tout investisseur

#### Devise de la part

EUR

#### Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

#### Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

#### Souscription minimum

1 millième de part

#### Coûts ponctuels

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Coûts d'entrée  | 5,00% |
| Coûts de sortie | 0,00% |

#### Coûts récurrents

|                                                                   |       |
|-------------------------------------------------------------------|-------|
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,10% |
| Coûts de transaction                                              | 0,47% |

#### Coûts accessoires

Frais de performance

20% au-dessus de l'indice de référence €STR + 2% si la performance est positive.

#### Benchmark (indice de référence)

50% ICE BofA 3-5 Year Euro Governm et 50% ICE BofA 3-5 Year Euro Corpora

#### Éligibilité

Assurance-Vie  
Comptes titres ordinaire

#### Autres parts disponibles

|             |              |           |
|-------------|--------------|-----------|
| <b>Part</b> | <b>ISIN</b>  | <b>VL</b> |
| INSTIT. EUR | FR0013228335 | 1292,35   |

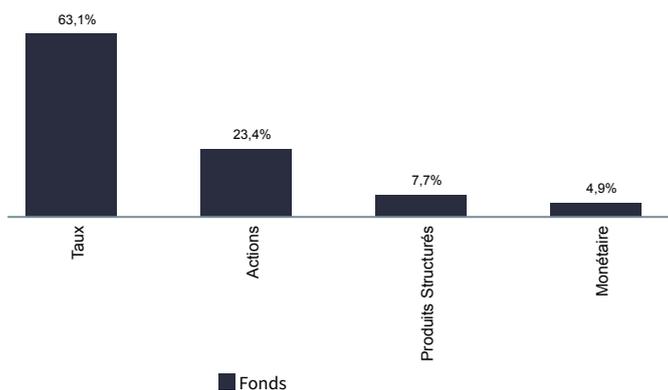
(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

[www.sg29haussmann.societegenerale.fr](http://www.sg29haussmann.societegenerale.fr)

## Critères financiers

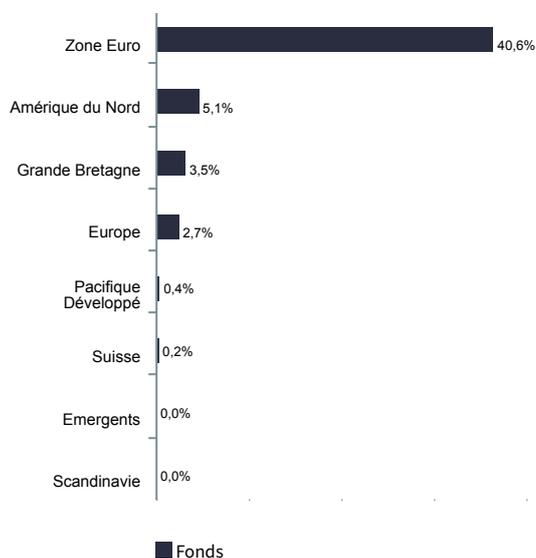
### RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



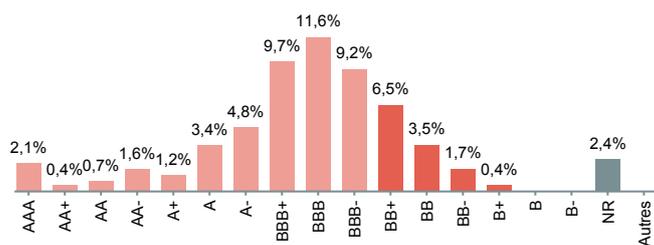
### PRINCIPALES POSITIONS

| 5 principales positions actions           | Poids |
|-------------------------------------------|-------|
| MICROSOFT CORP                            | 0,7%  |
| APPLE INC                                 | 0,6%  |
| ALPHABET INC SHS C                        | 0,6%  |
| BNP PARIBAS                               | 0,5%  |
| AIR LIQUIDE                               | 0,5%  |
| 5 principales positions obligations       | Poids |
| DEUTSCHLAND 2.3% 15/02/2033               | 1,7%  |
| ASSICURAZIONI GENERALI 5.399% 20/04/2033  | 1,0%  |
| AGENCE FRANCAISE DEVELOP 3.40% 25/02/2033 | 0,9%  |
| AXA SA VAR 11/07/2043                     | 0,8%  |
| BNP PARIBAS 4.09% 13/02/2034              | 0,8%  |

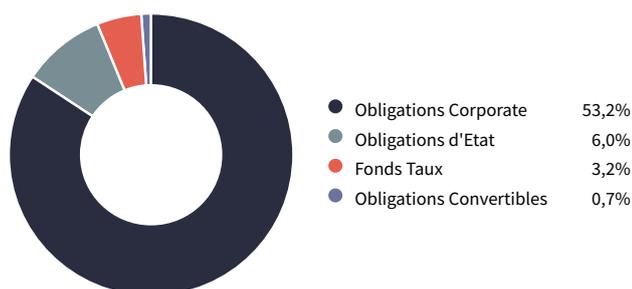
### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



### RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION



### RÉPARTITION TAUX PAR TYPOLOGIE D'EMETTEUR



Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.



## Critères extra-financiers

### INDICATEURS ESG

|                                                              | Fonds       | Univers     |
|--------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>Note de qualité ESG*</b>                                  | <b>7,7</b>  | <b>7,5</b>  |
| <i>Couverture de la notation ESG</i>                         | 86,40%      | 93,50%      |
| <b>Note ESG</b>                                              | <b>AA</b>   | <b>AA</b>   |
| <b>Empreinte carbone (tonnes de CO2 / millions investis)</b> | <b>31,9</b> | <b>46,4</b> |
| <i>Couverture de l'empreinte carbone</i>                     | 72,80%      | 72,40%      |

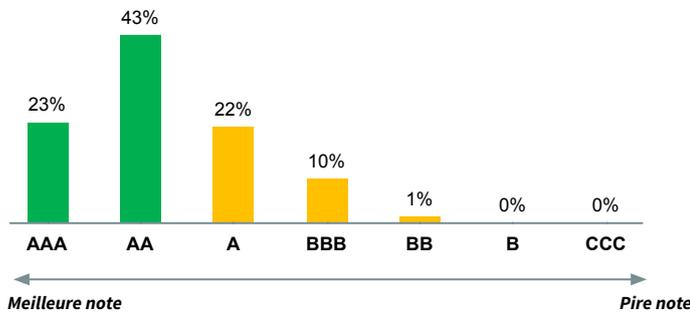


Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour Paris-New-York

### INDICATEURS DE DURABILITE



### RÉPARTITION PAR NOTES ESG



### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

|                                 | % de revenus durables | Poids dans le fonds |
|---------------------------------|-----------------------|---------------------|
| VEOLIA ENVIRONNEMENT SA         | 31,5%                 | 0,8%                |
| EDP, S.A.                       | 25,5%                 | 0,7%                |
| SCHNEIDER ELECTRIC SE           | 20,7%                 | 0,7%                |
| NVIDIA CORPORATION              | 78,0%                 | 0,4%                |
| UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE SA | 62,8%                 | 0,4%                |

### RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



### INDICATEURS D'IMPACT



**Part des obligations vertes**

**0%**

Univers: 0,0%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%



**Mixité au sein des organes de gouvernance**

**43%**

Univers: 0,0%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 80,9%



**Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE**

**0%**

Univers: 0,0%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 85,6%



**Sociétés ayant une politique de lutte contre la déforestation**

**0%**

Univers: 0,0%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 91,9%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

## COMMENTAIRES DE GESTION

Le mois de mai 2025 a été marqué par une montée des incertitudes macroéconomiques, principalement en raison de l'intensification des tensions commerciales déclenchées par les politiques de l'administration Trump. Aux États-Unis, l'annonce, le 2 avril 2025, d'une hausse unilatérale des droits de douane de 10 % sur les importations chinoises et de 25 % sur les automobiles importées a provoqué une onde de choc sur les marchés mondiaux. Ces mesures, qualifiées par Trump de « Journée de libération », visaient à contrer les pratiques commerciales jugées déloyales, mais elles ont ravivé les craintes d'une récession mondiale, avec des économistes estimant une probabilité de 40 % aux États-Unis et une baisse potentielle de 0,5 point de la croissance mondiale pour chaque tranche de 10 % de droits de douane. Face aux inquiétudes générées sur les marchés, notamment sur les tensions sur les Treasuries, Donald Trump a opéré un revirement pour finalement voir la date effective être reportée de 90 jours, laissant place à d'éventuelles négociations.

La croissance américaine, qui affichait encore 2,8 % en 2024, a montré des signes de ralentissement, avec un PIB en recul de 0,3 % au premier trimestre 2025, contre + 0,2 % attendu. La Réserve fédérale (Fed), dirigée par Jerome Powell, a maintenu ses taux directeurs inchangés à 4,25-4,5 % lors de sa réunion de mai 2025, adoptant une position attentiste face aux incertitudes liées au protectionnisme et à la guerre tarifaire. Powell a souligné la nécessité d'évaluer l'impact des droits de douane avant tout ajustement monétaire, notant que l'inflation, bien que modérée à 2,5 % en mars 2025, pourrait remonter en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Cette prudence a contrasté avec les pressions de l'administration Trump, notamment du secrétaire au Trésor Scott Bessent, pour une baisse des taux afin de réduire le coût de la dette fédérale et de stimuler l'investissement.

En zone euro, l'activité économique a surpris positivement au premier trimestre 2025, portée par des plans d'investissement massifs, notamment un programme allemand de 500 milliards d'euros sur 12 ans pour le réarmement et les infrastructures, et un plan européen de 800 milliards d'euros pour soutenir la défense. L'inflation dans la zone euro a atteint un point bas à 2,2 % en mars 2025, tirée par une baisse des coûts énergétiques (- 2,8 %) et une inflation des services ralentie à 3,4 %. La Banque centrale européenne (BCE) a poursuivi son cycle de baisse des taux, portant son taux de dépôt à 2,25 % en avril, avec des anticipations de deux réductions supplémentaires d'ici fin 2025, vers 1,75 %. En France, l'adoption du budget 2025 a réduit les incertitudes politiques, soutenant une légère reprise du CAC 40 et une réduction des spreads OAT-Bund.

En Asie, la Chine a répliqué aux droits de douane américains en augmentant ses propres tarifs à 34 %, signalant une volonté de réorienter son économie vers la consommation domestique. Malgré un rebond de l'indice PMI Caixin à 51,2 en mars, les exportateurs asiatiques, notamment sud-coréens et japonais, ont exprimé des inquiétudes face aux tarifs américains. Le Japon a vu son indice Tankan des grandes entreprises manufacturières tomber à 12, un plus bas sur un an, reflétant les préoccupations liées aux tensions commerciales.

Le FMI a d'ailleurs sensiblement révisé à la baisse ses perspectives de croissance économique mondiale pour 2025 et 2026, avec des révisions de l'ordre de - 0,9 % et - 0,4 % respectivement pour les États-Unis (en comparaison avec les prévisions de janvier), - 20 points de base pour la zone euro et environ - 60 points de base pour la Chine. Dynamique des marchés financiers : correction brutale et repositionnements

À l'aune des déclarations de Donald Trump, les marchés financiers ont connu de fortes secousses en avril 2025, marquées par une correction significative début avril après l'annonce des droits de douane américains, puis un rebond à mesure que le président américain adopte une tonalité plus accommodante.

- **Actions :** Les marchés actions ont accusé une baisse marquée les jours qui ont suivi les annonces du "Liberation Day", le S&P 500 reculant de plus de 10 % entre le 2 avril et le 8 avril avant de connaître un rebond et finir le mois à l'équilibre (- 0,70 %). En Europe, les indices ont connu une volatilité similaire avec une baisse de l'ordre de 12 % puis un rebond au cours de la deuxième partie du mois. Le CAC affiche une nette sous-performance à - 2,53 % sur le mois. Le MSCI World en EUR a également reculé fortement à - 4,13 % du fait de sa forte composition en dollar, qui recule de près de 4,7 %.
- **Obligations Souveraines :** Les rendements des bons du Trésor américain à 10 ans ont reculé très fortement à l'annonce du "Liberation Day", en passant sous la barre des 4 % pour ensuite remonter spectaculairement à plus de 4,50 %, signe de défiance généralisée dans la politique de Donald Trump, et enfin finir à 4,16 % fin avril. À l'opposé, les taux allemands, faisant office de taux sans risque en Europe, ont parfaitement joué leur rôle de « safe haven » dans ce marché agité et ont notamment profité du sentiment de défiance envers les États-Unis. Le Bund termine le mois d'avril sous la barre des 2,45 % de rendement, soit une baisse de plus de 20 points de base depuis le mois dernier.
- **Obligations d'entreprises :** À l'instar des marchés actions, les spreads de crédit ont connu un fort écartement, en passant de 316 à 354, avec un plus haut atteint le 10 avril à 411 pour le High Yield européen. Ainsi, l'indice Euro High Yield progresse légèrement à + 0,29 %, sous-performant l'indice investment grade qui progresse de 0,91 %, bénéficiant de l'effet duration.
- **Matières premières et devises :** Le Brent a chuté de 15,6 % à 63,2 USD le baril, pénalisé par les craintes d'une baisse de la demande liée aux politiques américaines, bien que des tensions géopolitiques (Iran, Venezuela) aient limité les pertes. L'or a consolidé ses gains à environ 3 288 USD l'once, soutenu par les incertitudes. L'euro s'est fortement apprécié face au dollar, dépassant 1,13 USD, reflétant une défiance envers les actifs américains.

### Orientation de la gestion

Sur le mois d'avril, la structure du portefeuille est restée relativement inchangée malgré le contexte de forte volatilité. Les baisses des valorisations des obligations affichées sur les écrans masquaient en réalité peu de vendeurs et donc peu d'opportunités d'achats. Les obligations d'entreprises représentent 58 % du portefeuille, dont 50 % investis sur des entreprises investment grade. La proportion de High Yield Corporate est stable sur le mois à 4 %, la gestion a profité de manière opportuniste d'un investissement dans OVH qui avait fortement baissé, largement épargné par les problématiques de guerre commerciale. La proportion de titres perpétuels hybrides est stable à 3 % du fonds, un niveau historiquement bas compte tenu des niveaux de valorisation très élevés de la classe d'actifs.

L'allocation aux valeurs bancaires et d'assurance est stable sur le mois à 39 %. Les titres SNP représentent environ 16 % de l'allocation et 9 % de titres seniors. Les valeurs financières subordonnées représentent plus de 14 % du portefeuille. La surpondération représente 8 % par rapport au benchmark. Le niveau de liquidités du fonds est situé à 2,6 %. Le rendement actuariel moyen du portefeuille est de 3,55 % pour une sensibilité légèrement supérieure à notre indice de référence à 4,58 après couvertures.

## GLOSSAIRE

### SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

### TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

### INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraitée des 20% des moins bonnes notes ESG

| Lettre | CCC     | B       | BB      | BBB     | A       | AA      | AAA    |
|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
| Note   | 0 - 1.4 | 1.4-2.9 | 2.9-4.3 | 4.3-5.7 | 5.7-7.1 | 7.1-8.6 | 8.6-10 |

### EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

**Champ d'application 1** - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

**Champ d'application 2** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

**Champ d'application 3** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

### CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

**L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :**

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

### REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

### COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

### INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au Conseil d'Administration : présence de personnes indépendantes au sein des conseils
- Femmes au conseil d'administration : présence de femmes au sein des conseils

## AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF (HYPERLINK "<http://www.amf-france.org>") [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/> N°ADEME: FR231725\_01YSGB